

# Glossaire

---

► **Abstraction** (1361, « séparation, isolement » ; bas latin *abstractio*)

*Psy.* 1) Opération de l'esprit qui isole, pour le considérer à part, un élément d'une représentation qui n'est pas ni ne peut être donné séparément de la réalité ; ex. la forme d'un objet indépendamment de sa couleur. (Morfaux)

2) Résultat de cette opération : « un point géométrique est une abstraction de l'esprit. » (Voltaire) (Morfaux)

3) Classiquement le processus d'abstraction est lié au problème de la formation des idées générales. Il désigne le processus par lequel la pensée parvient à isoler une composante générale d'une perception, d'une image ou d'une notion complexe. (D.P.)

4) L'abstraction est à la fois une opération de la pensée consistant à ôter (abstraire, c'est extraire) d'une totalité un certain nombre d'éléments pour les considérer seuls, et le résultat de cette opération. (D.Ph.)

► **Affect** (1908, de all. *Affekt*, lat. *affectus* « état, disposition de l'âme » ; cf. l'anc. franç. *affecte*, 1180 (encore au xvi<sup>e</sup> « état, disposition »), de même origine.

1) *Psy.* État affectif élémentaire. *On classe les affects en intéressants, agréables, désagréables. Réaction (d'attention, de recherche, de fuite) à un affect. Affect perturbateur du sommeil.* (G.R.)

• En psychologie, l'affect est défini comme la subjectivité d'un état psychique élémentaire, inanalysable, vague ou qualifié, pénible ou agréable qui peut s'exprimer massivement ou sous la forme d'une nuance, d'une tonalité. À la différence du sentiment qui est dirigé vers un objet, l'affect est centré sur ce qui est principalement ressenti. (D.P.)

2) *Psychan.* (1895, Breuer et Freud). La psychanalyse lui donne un sens plus précis, en même temps que plus proche de la clinique. Selon S. Freud, toute pulsion s'exprime dans les deux registres de l'affect et de la représentation. Au sens strict, l'affect correspond à la quantité d'énergie pulsionnelle investie dans la représentation. L'affect est l'expression qualitative de la quantité d'énergie pulsionnelle et de ses variations » (D.P.)

► **Catégorisation** (1853, de *catégorie*)

Action ou opération mentale explicite ou implicite, consistant à organiser des données perceptives, lexicales, etc. en catégories ou classes définies par certains critères. La catégorisation perceptive peut apparaître comme le fondement de la formation des concepts. (D.P.)

► **Concept** (latin *conceptus*, action de contenir, pensée, de *concipere*, contenir, admettre dans sa pensée, concevoir).

1) On donne le nom de concept à toute représentation symbolique, de nature verbale, ayant une signification générale qui convient à toute une série d'objets concrets possédant des propriétés communes. (D.L.)

2) *Psy.* Idée abstraite et générale, résultat de l'opération par laquelle l'esprit isole certaines réalités données dans l'expérience un ensemble dominant et stable de caractères communs qu'on désigne ordinairement, en les généralisant, par le même mot ; ex. la formation du concept d'arbre à partir de la perception de chênes, de peupliers, de marronniers, de sapins, etc. (Morfaux)

3) Forme la plus élémentaire de la pensée, à distinguer de formes plus élaborées, comme le jugement par exemple. Le concept est cependant toujours une idée générale, et c'est ce qui le différencie de l'image mentale, qui reste doublement individuelle : elle est celle d'un sujet singulier et représente un objet singulier. Ainsi le concept de « mère » est partagé par quiconque sait ce qu'est une mère et ne renvoie à aucune d'elles en particulier ; l'image mentale de « ma mère » en revanche n'appartient qu'à moi et elle est celle de l'unique femme qui m'a donné le jour.

Un concept peut être défini de deux façons. D'une part en compréhension, c'est-à-dire en donnant la liste de tous ses traits caractéristiques. On parle aussi de la liste des attributs qu'il « enferme en soi, qu'on ne peut lui ôter sans le détruire » (Logique de Port-Royal). D'autre part en extension, c'est-à-dire en fournissant une collection ou une classe d'objets dont chacun possède toutes les propriétés mentionnées. Certes, chacun des objets évoqués jouit encore d'autres propriétés que celles énoncées dans la compréhension du concept, mais elles sont considérées comme non pertinentes. C'est en ce sens qu'un concept est non seulement général, mais abstrait. La compréhension du concept « carré », par exemple, consiste en : être un quadrilatère, avoir des côtés égaux et avoir des angles droits. Son extension est formée par toutes les figures qui possèdent ces trois propriétés, abstraction faite de leur taille et d'autres aspects éventuels. Il existe une double relation entre compréhension et extension. L'une est circulaire : pour abstraire les propriétés communes à tous les carrés il faut savoir quelles figures sont carrées et lesquelles ne le sont pas. Mais un tel choix requiert la connaissance de ce que signifie « être carré ». C'est la raison pour laquelle la genèse des concepts a donné lieu non seulement à de nombreux débats philosophiques, mais aussi à des expérimentations psychologiques très variées. L'autre relation est la loi selon laquelle l'extension est en raison inverse de la compréhension. Cela signifie que, plus la compréhension est riche, plus l'extension est pauvre, moins donc il y a d'objets qui y satisfont. Cognitivement, il y a moins de carrés que de losanges que de quadrilatères, même si les trois ensembles sont mathématiquement équipotents (leurs éléments peuvent être mis en correspondance biunivoque les uns avec les autres). Cela permet d'établir une hiérarchie entre certains concepts. On parle alors de genre et d'espèce : les carrés et les losanges sont des espèces du genre quadrilatère. Il faut toutefois noter que la relation entre genre et espèce est une relation vicariante, c'est-à-dire transposable d'un niveau à l'autre. Le losange est espèce relativement au quadrilatère, il est genre relativement au carré. on est à la source d'un type fondamental de classification. Enfin, il peut se faire qu'à des compréhensions différentes corresponde une même extension. Tel serait le cas si l'on définissait le carré comme quadrilatère avec des diagonales perpendiculaires et des bissectrices aussi perpendiculaires.

Les concepts non seulement servent à organiser les connaissances et permettent le raisonnement logique, mais ils sont source de créativité. Supposons en effet que, par abstraction convenable de données perceptives, on ait établi la compréhension de deux concepts, l'un par les traits a, b, c, l'autre par les traits d, e. Sans plus recourir à l'observation, il est alors possible d'engendrer de nouveaux concepts, tels par exemple ceux de compréhension (a et d), (b, c et d), etc.

La plupart des mots désignent des concepts qui peuvent appartenir à des domaines très différents les uns des autres : être concrets (arbre), êtres abstraits (nombre), processus (polissage), propriétés (rouge), actions (courir). On ne voit d'ailleurs pas qu'il soit possible d'en fournir une liste exhaustive. Toutefois l'usage de la langue, indispensable à partir d'un certain degré d'élaboration de la pensée, conduit à distinguer nettement le concept (tel qu'il vient d'être défini) et la **notion**. Il est rare en effet que les termes d'une langue, dans leur emploi commun, soient réellement définis par la donnée d'une liste bien déterminée et fermée des propriétés, comme le sont par exemple les concepts scientifiques. Ainsi la « masse d'un corps » dans l'usage courant est une certaine quantité de matière qui ne se distingue guère

de son poids, et à un certain âge même, pas de son volume. Il s'agit d'une notion et ce n'est qu'au sein d'une théorie physique, dans laquelle la masse est définie comme le rapport entre la force à laquelle le corps est soumis et son accélération, que l'on peut parler de concept au sens strict. Cette distinction n'est pas sans conséquences sur les raisonnements, dont les plus rigoureux ne peuvent se faire que sur des concepts. On peut même envisager que l'une des différences essentielles entre les sciences dites dures et les sciences humaines tiennent au fait que les premières se servent de concepts et les secondes de notions. (D.P.)

4) Selon l'interprétation empiriste la plus courante, le concept est une idée générale désignée par un mot. « Mammifère », « croissance » sont des concepts. Un concept est le produit d'une abstraction et son champ d'application est universel en son genre : le concept de mammifère renvoie à tous les mammifères (lesquels sont le référent de ce concept et forment son extension). Le concept est le résultat d'une double opération intellectuelle : l'abstraction (seuls certains caractères de l'objet sont retenus à l'exclusion d'autres pourtant perçus) et la généralisation (les caractères retenus sont étendus à tous les objets semblables qui les possèdent). Le concept est un objet logique pourvu d'une double dimension : une compréhension (l'ensemble des caractères constitutifs) et une extension (l'ensemble des objets auxquels ces caractères peuvent être attribués). On distingue parfois concept et notion : le concept a une détermination plus rigoureuse, plus précise. (D.Ph.)

► **Dialectique** (XII<sup>e</sup> siècle ; du lat. *dialectica*, grec *dialektikê* - de *tekhnê* - « art de discuter », de *dialektikos* « qui concerne la discussion », de *dialegesthai* « discourir » et « raisonner ».

1) Primitivement, art du dialogue et de la discussion ; et par suite :

– Habileté à discuter par demandes et réponses.

– Art de diviser les choses en genres et espèces (autrement dit de classer les concepts), pour pouvoir les examiner et les discuter.

2) Kant appelle dialectiques tous les raisonnements illusoire, et définit la Dialectique en général comme une « logique de l'apparence ».

3) Hegel la définit comme « l'application scientifique de la conformité à des lois, inhérente à la nature de la pensée. » Elle consiste essentiellement à reconnaître l'inséparabilité des contradictoires, et à découvrir le principe de cette union dans une catégorie supérieure. (V.T.P.)

Forme et moteur du système, la dialectique chez Hegel devient une logique de la contradiction. Selon la logique classique, la contradiction est le signe d'une erreur (deux thèses contradictoires s'excluent). Or, il peut arriver que deux thèses contradictoires s'incluent au lieu de s'exclure : la dialectique est le raisonnement par lequel les contradictoires sont posés comme corollaires au lieu d'être opposés comme naturellement exclusifs. Chez Hegel, l'idée et la réalité étant définies comme identiques, la dialectique n'est pas seulement loi de la pensée mais loi du monde. (D. Ph.)

4) Chez Marx, la dialectique devient matérielle, c'est-à-dire concrète, historique. L'histoire est traversée par des contradictions (entre les forces productives et les rapports de production, au sein des rapports de production, entre la classe de ceux qui détiennent les moyens de production et la classe de ceux qui ne les ont pas) – ces contradictions constituent sa dynamique. Ainsi la négativité hégélienne devient-elle, dans la dialectique marxienne, opposition matérielle, lutte des classes, combat révolutionnaire. En outre, alors que Hegel conçoit la synthèse comme négation de la négation (celle-ci, antithèse, étant la négation de l'affirmation première), il n'y a pas chez Marx de synthèse (ré)conciliatrice ou englobante mais surpassement par exclusion. (D. Ph.)

► **Émotion** (1534, *esmotion* ; de *émouvoir*, d'après *motion* « mouvement », XIII<sup>e</sup>)

1) *Psy.* État de conscience complexe, généralement brusque et momentané, accompagné de troubles physiologiques (pâleur ou rougissement, accélération du pouls, palpitations, sensation de malaise, tremblements, incapacité de bouger ou agitation). (G.R.)

• État particulier d'un organisme survenant dans des conditions bien définies (une situation dite émotionnelle) accompagné d'une expérience subjective et de manifestations somatiques et viscérales.

Les émotions de base comprennent la joie, la tristesse, la colère, la peur, la surprise et le dégoût. (D.P.)

► **Fonction** (1537, *funcion* « exécution », 1372; lat. *functio* « accomplissement », et en lat. jurid. « service public », du supin *functum* de *fungi* « s'acquitter »)

1) Rôle caractéristique dans un ensemble. (G.R.)

2) Ensemble des propriétés actives concourant à un même but, chez l'être vivant. (G.R.)

3) *Ling., sémiotique.* Ensemble des propriétés (d'une unité, d'un signe), par rapport à un processus d'ensemble (production du discours; communication); rôle dans ce processus. (G.R.)

4) En psychologie, le terme de fonction peut s'appliquer aux différentes catégories classiques de l'activité mentale ou comportementale : fonctions d'attention, de mémoire, de perception, de langage, etc. ; dans cette acception générale, il se substitue au terme ancien de « faculté ». (D.P.)

► **Généralisation** (vers 1760, de *généraliser*)

1) (Abstrait) Opération intellectuelle par laquelle on étend à l'ensemble d'une classe, ou à une autre classe, les propriétés et caractères observés sur un nombre limité de cas ou d'individu. (G.R.)

2) *Psy.* Opération mentale qui consiste à étendre à toute une classe d'êtres ou de faits ce qui est constaté ou prouvé pour certains d'entre eux et par laquelle sont formés les concepts empiriques. (Morfaux)

3) *Log.* Opération par laquelle, reconnaissant des caractères communs entre plusieurs objets singuliers, on réunit ceux-ci sous un concept unique dont ces caractères forment la compréhension. (Lalande).

4) En psychologie cognitive, processus par lequel des éléments lexicaux, des concepts, des objets, des représentations, sont regroupés sur la base de caractères communs en ensembles structurés (dénommés, selon les modèles, schémas, frames, catégories, etc.). (D.P.)

►  **Icône** (1838, russe *ikona*, grec byzantin *eikona*)

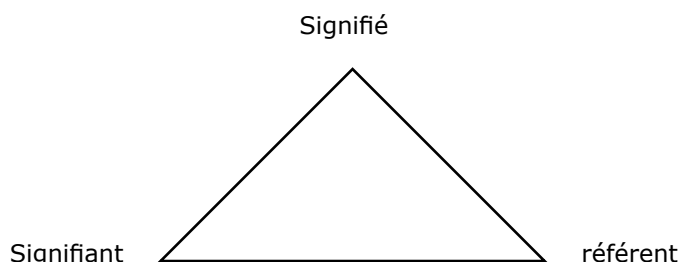
Dans la terminologie de Ch. S. Peirce, l'icône est un signe dans lequel le représentant et le représenté entretiennent un rapport motivé, de type analogique (caricature par ex.) L'élément représentant exhibe une qualité de l'élément représenté (le plan d'une maison est une icône). (D.P.)

► **Indice** (1488, *endice* XII<sup>e</sup> siècle; latin *indicium*, de *index*)

Dans la terminologie de Ch. S. Peirce, l'indice est avec l'objet dénoté dans un rapport de contiguïté de nature existentielle (ex. fumée/feu). L'indice se distingue d'une part de l'icône puisque le lien n'est pas fondé sur la ressemblance et d'autre part du symbole puisqu'il n'existe aucun lien conventionnel. (D.P.)

► **Métaphore** (1265, latin d'origine grecque *metaphora* « transposition ».)

La métaphore est une figure de rhétorique qui consiste dans l'emploi d'un mot concret pour exprimer une notion abstraite, en l'absence de tout élément introduisant formellement une comparaison : par extension, la métaphore est l'emploi de tout terme auquel on substitue un autre qui lui est assimilé



après la suppression des mots introduisant la comparaison (comme, par exemple). Elle manifeste un rapport de similarité, par opposition à la métonymie, qui manifeste un rapport de contiguïté. (D.L.)

► **Métonymie** (1521, bas latin *metonymia*, grec *metônumia* « changement de nom ».)

La métonymie est une figure de rhétorique consistant à désigner un objet ou une notion par un terme autre que celui qu'il faudrait, les deux termes étant liés par une relation de cause à effet, par une relation de matière à objet ou de contenant à contenu, par une relation de partie à tout. Elle manifeste un rapport de contiguïté, par opposition à la métaphore, qui manifeste un rapport de similarité. (D.L.)

► **Mot**

Unité minimale de la langue parlée.

► **Notion** (XIII<sup>e</sup> siècle « connaissance de quelque chose », latin *notitia* « connaissance », en bas latin « registre, liste ».)

La notion est définie par l'Office de la Langue Française du Québec comme « l'unité de pensée constituée d'un ensemble de caractères attribués à un objet ou à une classe d'objets, qui peut s'exprimer par un terme ou par un symbole ». Cette définition est conforme à celle de l'I.S.O., organisation internationale de standardisation sise à Vienne, en Autriche. (D.L.)

► **Notionnel** (1701 notionel, de *notion*.)

En terminologie, on appelle système notionnel ou système de notions un ensemble structuré de notions qui reproduit les relations existant entre les notions qui le composent : chaque notion est ainsi déterminée par sa position dans le système. (D.L.)

► **Réfèrent** (1955, anglais *referent*.)

1) On appelle réfèrent l'être ou l'objet auquel renvoie un signe linguistique dans la réalité extralinguistique telle qu'elle est découpée par l'expérience du groupe humain.

2) On donne parfois le nom de réfèrent à la situation (ou contexte) à laquelle le message renvoie.

(D.L.)

► **Sémiologie** (1752, du grec *sêmeion* « signe » et *-logie*.)

La sémiologie est née d'un projet de F. de Saussure. Son objet est l'étude de la vie des signes au sein de la vie sociale : elle s'intègre à la psychologie comme branche de la psychologie sociale. (D.L.)

► **Sémiotique** (1555, grec *sêmeiôtike*, de *sêmeion* « signe ».)

La sémiotique reprend le projet de sémiologie de F. de Saussure et s'assigne pour objet l'étude de la vie des signes au sein de la vie sociale. À la différence cependant de la sémiologie, elle refuse de privilégier le

langage et la société. La sémiotique veut être une théorie générale des modes de signifier. (D.L.)

► **Sens** (début XIIIe s. du latin *sentire*, participe passé *sensus* « percevoir par les sens, par l'intelligence. »)

1) Pour la plupart des auteurs, le signe a un sens, qui peut être défini comme sa valeur moyenne dans le cadre du système de la langue (valeur explicable par une définition du dictionnaire). (D.P.)

2) Contenu intelligible (le sens d'un geste...). Alors que la signification engage le rapport du signifiant au signifié (la définition présente délivre une signification), le sens implique le rapport du signe ou de l'énoncé au référent objectif. Un énoncé peut avoir une signification (être grammaticalement et logiquement cohérent) et n'avoir pas de sens (n'avoir pas de référent dans aucun monde possible). "On a marché sur Jupiter" a une signification mais pas de sens en dehors d'un monde imaginaire.

► **Signe** (fin Xe siècle, du latin *signum* « marque, signe, empreinte ».)

1) Le signe est l'unité de base de tout code de communication. (D.L.)

2) Dans la terminologie de F. de Saussure, le signe est défini comme combinaison d'un signifiant et d'un signifié. (D.L.)

3) Toute pensée s'effectue à l'aide de signes. Un signe est une triade: un représentamen (signe matériel) dénote un objet (un objet de pensée) grâce à un interprétant (une représentation mentale de la relation entre le représentamen et l'objet). Le représentamen est premier (une pure possibilité de signifier), l'objet est second (ce qui existe et dont on parle), mais ce processus s'effectue en vertu d'un interprétant (un troisième qui dynamise la relation de signification). L'interprétant est aussi un signe susceptible d'être à nouveau interprété, ainsi indéfiniment. Je vous parle d'un chien. Le mot « chien » est le représentamen, l'objet est ce qui est désigné par ce mot, et le premier interprétant est la définition que nous partageons de ce mot : le concept de chien. Ce premier rapport, Peirce le nomme le fondement (*ground*) du signe. Mais le processus sémiotique continue car, à partir de ce signe, il est possible que je me représente mentalement un certain chien, dont je vous parle ensuite, faisant naître en votre esprit d'autres interprétants et ce jusqu'à l'épuisement réel du processus d'échange (ou de la pensée, qui est un dialogue avec soi-même). Penser et signifier sont donc le même processus vu sous deux angles différents. Ce processus se nomme la sémosis. (Wikipedia)

► **Signifiant** (1553, de *signifier*. 1910 dans l'acception présente)

1) Dans la terminologie de F. de Saussure, entité expressive à laquelle est associée un concept (ou signifié). (D.L.)

2) Terme introduit par F. de Saussure pour désigner l'une des deux faces du signe linguistique : l'entité expressive à laquelle est associé un concept (ou signifié). Ce terme ne doit pas être confondu avec celui d'« image acoustique », introduit par le même auteur. L'image acoustique est la représentation psychologique des sons, alors que le signifiant est le produit d'une réorganisation de ces représentations sonores, dans le cadre de la structure morphologique d'une langue naturelle. Par extension, le terme de signifiant est souvent utilisé pour désigner la face expressive de toute unité sémiotique (indice, signal, symbole, etc.). (D.P.)

► **Signification** (début XIIIe siècle, latin *significatio*.)

1) (1283) Sens (d'un signe, d'un ensemble de signes, et spécialement d'un mot). (Petit Robert)

2) Dans le langage courant, ce terme très général renvoie à l'attribution d'une propriété à un objet ou à

un événement, ou encore à l'interprétation du statut d'un comportement.

Il est défini de manière plus précise dans le cadre de certaines théories psychologiques. La signification d'un objet (ou d'un événement) est le statut que prend la représentation de ce dernier dans le cadre des structures de connaissance élaborées par un sujet. Pour J. Piaget par exemple, l'attribution d'une signification de « cause » à un objet dépend de la structure opératoire dans laquelle se forme la représentation de l'événement, par le jeu de l'assimilation et de l'accommodation. Chez les psychologues d'orientation phénoménologique, cette même expression désigne les propriétés de l'objet qui engagent l'intentionnalité du sujet et de ses actes. En psychologie animale, la notion de signification a été introduite par J. von Uexkühl, dès 1909, pour indiquer qu'un stimulus donné ne prend une valeur que dans le cadre du type d'activité engagé par un animal : la perception d'un mouvement donné d'un congénère pourra n'avoir aucune signification si le récepteur est engagé dans une activité de chasse ; il prendra au contraire une signification d'agression si celui-ci est engagé dans une activité de défense de son territoire, ou une autre encore s'il est engagé dans une activité de reproduction.

Dans les sciences du langage, ce terme est souvent utilisé comme synonyme de dénotation, de signifié ou de sens, mais il a reçu également deux définitions plus précises. Dans une première acception, issue de l'analyse classique du signe, on distingue deux formes de relation : a. la relation de dénotation, ou rapport externe que le signe entretient avec les référents (objets ou événements du monde ; b. la relation de signification, ou rapport interne qui lie le signifiant au signifié.

Dans une acception plus large, la signification a trait aux processus d'interprétation sémantique d'un signe, d'un énoncé, d'un discours. Pour la plupart des auteurs, le signe a un sens, qui peut être défini comme la valeur sémantique moyenne dans le cadre du système de la langue (valeur explicable par une définition du dictionnaire) ; il a également une signification, que l'on peut définir comme la valeur particulière qui lui sera attribuée par l'émetteur ou le récepteur dans le cadre d'une situation de communication précise. La signification est la modulation de son sens, sous l'effet de facteurs du cotexte, du contexte et plus généralement de l'usage des partenaires d'un échange verbal. La signification d'un énoncé ou d'un discours est le produit de la combinaison de la signification des signes qu'ils comportent. Certains auteurs, et notamment L. S. Vygotski, ont cependant formulé une analyse différente, donnant au terme de « sens » la définition que nous avons proposée pour « signification », et *vice-versa*. (D.P.)

3) Du point de vue logique et réaliste : ce à quoi renvoie un signe ou un ensemble de signes. Du point de vue psychologique : contenu représentationnel d'un signe ou d'un ensemble de signes. Du point de vue linguistique introduit par F. de Saussure : relation réciproque d'un signifiant et d'un signifié au sein d'un signe et dans un contexte systémique particulier. (D. Ph)

► **Signifié** (1910, de *signifier*.)

1) Synonyme de concept. (D.L.)

2) Terme introduit par F. de Saussure pour désigner l'une des deux faces du signe linguistique : l'entité de sens associée au signifiant. Ce terme ne doit pas être confondu avec celui de « concept », qui a trait, chez Saussure, aux représentations psychologiques du référent. Le signifié est le produit d'une réorganisation de ces représentations, qui est imposée par l'organisation lexicale spécifique d'une langue naturelle. Par extension, le terme de signifié est souvent utilisé pour désigner l'entité de sens véhiculée par toute unité sémiotique (indice, signal, symbole, etc.). (D.P.)

► **Symbole** (1380, latin chrétien *symbolum* « symbole de foi », classique *symbolus* « signe de

reconnaissance », du grec *symbolon* « objet coupé en deux constituant un signe de reconnaissance quand les porteurs pouvaient assembler (*sumballein*) les deux morceaux »)

Le symbole est une unité d'écriture, conventionnelle, arbitraire. Dans la terminologie de Ch. S. Peirce, on parlera de symbole pour désigner des unités dont le rapport de motivation est d'ordre historico-culturel (La balance est le symbole de la justice). (D.P.)

## **Bibliographie**

- R. Doron, F. Parot, *Dictionnaire de psychologie*, P.U.F., 2007 (D.P.).
- J. Dubois, M. Giacomo, ... , *Dictionnaire de linguistique*, Larousse, 1994 (D.L.)
- C. Godin, *Dictionnaire de philosophie*, Fayard, éd. du temps, 2004 (D.Ph.).
- A. Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, P.U.F., 1988 (V.T.P.)
- L.M. Morfaux, *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, 1980, A. Colin. (V.P.)
- A. Rey, *Le Grand Robert de la langue française*, 2001, Le Robert (G.R.)
- J. Rey-Debove, A. Rey, *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, 2007, Le Robert (P.R.)